



RAPPORT ANNUEL

CM-AM HIGH YIELD SHORT DURATION

Fonds commun de placement

Exercice du 01/04/2023 au 28/03/2024

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

• L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance nette de frais liée à l'évolution des marchés de taux, sur la durée de placement recommandée. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de : 100% INDICE CUSTOMISÉ ICE Q2CH.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, coupons réinvestis.

• Stratégie d'investissement

Avertissement : l'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que ce FCP peut investir en titres spéculatifs dont la notation est inexistante ou basse et qui sont négociés sur des marchés dont les modalités et dont le fonctionnement, en terme de transparence et de liquidité, peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes. En conséquence, ce produit est destiné à des investisseurs suffisamment expérimentés pour pouvoir évaluer les mérites et les risques.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement de l'OPCVM s'appuie sur un portefeuille investi en emprunts émis par des émetteurs qui présentent un risque de non-remboursement. Cette partie du portefeuille permet d'envisager des rendements significativement plus élevés que les titres d'Etat en raison du caractère spéculatif des créances de ces sociétés.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques (y compris pays émergents), de toutes capitalisations, de tous les secteurs.

De 0 % à 200 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (y compris pays émergents) , de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé , aux instruments de titrisation (30 % maximum). La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre - 1 et 5

Jusqu'à 100 % de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les : -contrats financiers à terme ferme ou optionnels, titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit, de change qui peuvent entraîner une surexposition du portefeuille

- acquisitions et cessions temporaires de titres.

COMMENTAIRE DE GESTION

Au début de l'exercice 2023-2024, les investisseurs restent focalisés sur la situation des banques américaines et la croissance. Le ralentissement économique commence, en effet, à se matérialiser dans les statistiques publiées mais, les spreads de crédit repartent à la baisse notamment ceux des émetteurs non financiers qui se resserrent davantage que ceux des banques. Entre le vote du texte de loi sur le plafond de la dette aux Etats-Unis et des données d'inflation bien orientées en zone euro, le mois de mai est plutôt favorable aux actifs risqués, en dépit de statistiques économiques mitigées et de communications d'entreprises prudentes aux Etats-Unis. La Présidente de la BCE a néanmoins tenu à rappeler que le niveau de l'inflation sous-jacente reste excessif en zone euro alors que les tensions sur le marché du travail sont toujours propices à des effets de second tour relatifs aux revalorisations salariales. Fin mai, le taux 10 ans allemand est à 2,28%, après avoir touché un point haut à 2,54% le 26 mai. La courbe des taux euro poursuit son mouvement d'aplatissement, la pente 2-10 ans passant de -35 bp à -45 bp. Sur le crédit Investment Grade, les spreads des émetteurs corporates sous-performent les financières, en raison d'une offre primaire très dynamique. Sur le segment High Yield, après s'être resserrés de 25 bp, les spreads sont finalement stables sur le mois. Le mois de juin marque la première pause de la Fed dans son cycle de hausse des taux directeurs contrairement à la BCE qui délivre encore 25 bp. Des indicateurs macroéconomiques généralement pointés vers la résilience de l'emploi, la persistance de l'inflation, notamment l'inflation sous-jacente à des niveaux toujours trop élevés ainsi que les déclarations des banquiers centraux à la conférence de Sintra maintenant le cap vers davantage de resserrement monétaire, entraîne à la hausse les taux 10 ans allemand (+11 bp à 2,39%) et américain (+20 bp à 3,84%) dans un fort mouvement d'aplatissement des courbes. L'optimisme des investisseurs entretient le recul de l'aversion au risque à travers la réduction des spreads périphériques et de crédit principalement sur le segment High Yield.

En juillet, la Fed et la BCE remontent leurs taux directeurs de 25 pb, comme largement attendu par les marchés. Ces hausses s'accompagnent néanmoins d'une communication plus souple quant à la nécessité de poursuivre le resserrement. Après avoir initié le mois sur une tendance haussière, les taux souverains européens et américains se détendent en deuxième quinzaine sous l'effet d'une publication d'inflation aux Etats-Unis inférieure aux attentes, en particulier pour l'inflation sous-jacente. Les rendements du Bund et du T-note s'établissent ainsi respectivement à 2,49% et 3,96% fin juillet, contre 2,39% et 3,84% fin juin. De part et d'autre de l'Atlantique, ce mouvement de baisse porte davantage sur les taux courts et explique la repentification de la courbe des taux. Le début du mois d'août est marqué par une nouvelle poussée haussière des taux longs suite à des publications confirmant la résilience de l'économie américaine et donc, la crainte de voir les banques centrales maintenir plus longtemps une politique monétaire restrictive. D'autres facteurs ont favorisé ce mouvement des taux : le début d'inflexion de politique monétaire de la Bank of Japan, la prise en compte d'émissions à venir massives du Trésor américain, sûrement amplifiée par la dégradation de l'Agence Fitch, sans oublier une liquidité réduite. Des statistiques indiquant une dynamique de désinflation progressive et des perspectives de croissance préoccupantes en zone euro ont finalement permis d'inverser la hausse des taux européens, le taux 10 ans allemand terminant le mois quasiment inchangé à 2,46% dans un mouvement de pentification de la courbe euro. Les spreads semi-cœur et périphériques restent globalement stables versus Allemagne. Sur le crédit, les spreads s'élargissent d'une dizaine de bp. A la fin du deuxième trimestre de l'exercice, les marchés obligataires mondiaux subissent une sévère correction, accompagnée d'un fort mouvement de pentification des courbes et une hausse des taux réels. Les taux à 10 ans américain et allemand inscrivent de nouveaux plus hauts respectivement à 4,60% et à 2,85%. Les risques se sont multipliés avec les décisions de politique monétaire de la Fed, la BCE et la BOE qui ont alimenté la crainte de taux d'intérêt élevés sur une longue durée, le énième risque de shutdown, le repricing des futures baisses des taux directeurs vers le second semestre 2024 et la résurgence du risque italien. Entre des données d'inflation relativement rassurantes et des publications macroéconomiques positives fin septembre mais, des perspectives baissières et des nouvelles inquiétantes de l'économie chinoise, le

marché a privilégié l'aversion au risque à l'image du spread BTP qui s'écarte de 29 bp. Sur le marché du crédit, après un resserrement initial, les spreads s'écartent sensiblement sur la seconde moitié du mois.

Le troisième trimestre de l'exercice est marqué par la résurgence du risque géopolitique lié au conflit au Moyen-Orient, des statistiques économiques qui tardent à envoyer un message de ralentissement économique conjugué à des résultats d'entreprises mitigés. Ainsi, après avoir touché un point haut à 5% sur le 10Y US et 3% sur le 10Y allemand, la tendance s'est inversée pour finir le mois respectivement 10 bp et 20 bp plus bas. Fin octobre, la BCE a fait souffler un vent de soulagement sur les taux en actant le scénario largement consensuel d'une pause dans son resserrement monétaire, suivi peu après par la FED. Le grand écart en termes de dynamique économique et inflationniste subsiste cependant toujours entre les Etats-Unis et l'Europe, et ce ne sont ni les données de salaires, ni les prix de l'immobilier, ni l'indice de confiance des consommateurs qui viennent contredire cette tendance. Le mouvement d'aversion pour le risque s'est manifesté à travers les actifs risqués : le spread BTP- Bund a atteint 211bp au plus haut et les spreads de crédit se sont écartés d'une dizaine de bp sur l'IG et d'une trentaine de bp sur le segment HY. En novembre, les taux souverains mondiaux reprennent une forte dynamique baissière à la faveur de statistiques économiques confortant l'hypothèse d'un reflux de l'inflation sans effondrement de la croissance, accompagnées d'un ajustement perceptible de la communication de la Fed. Le taux à 10 ans américain repasse ainsi sous 4,30%, une première depuis mi-septembre. Le taux à 10 ans allemand termine le mois à 2,45%, en baisse de 35 bp versus fin octobre. Le rallye sur le marché du crédit continue d'être alimenté par les anticipations de futures baisses des taux Fed et BCE dès 2024. Dans ce contexte, la détente des taux souverains soutient les spreads de crédit qui se resserrent pour la cinquième semaine consécutive, tant sur les CDS que sur le marché cash. Le mois de décembre est marqué par la poursuite de l'optimisme des marchés sur les anticipations d'assouplissement monétaire. Aux Etats-Unis, l'inflation, les dépenses de consommation et la confiance des ménages ont souligné la remarquable résilience de la dynamique économique. Fin décembre, les taux souverains continuent leur marche en avant à la baisse, offrant un nouveau soutien aux actifs risqués.

Au début du dernier trimestre de l'exercice, la BCE a, comme prévu, laissé ses taux directeurs inchangés et n'a pas exprimé une franche opposition aux anticipations de baisses de taux intégrées dans les prix de marché, assouplissant son langage sur les perspectives d'inflation et les inquiétudes en matière de croissance des salaires. Les taux d'inflation nationaux témoignent également d'une rechute qui se poursuit à un rythme confortable mais, les composantes sous-jacentes sont plus résilientes, encourageant le Conseil des gouverneurs à prendre son temps afin de s'assurer que l'inflation est bien sur la trajectoire voulue. La réunion de la Fed n'a pas non plus réservé de surprises majeures avec des taux directeurs inchangés et une communication de Powell mesurée. Par ailleurs, les banques centrales doivent composer avec une forte instabilité géopolitique. En réponse à la forte baisse du dernier trimestre 2023 et au fort volume d'émissions, le taux 10 ans allemand se tend de 14 bp dans un mouvement de pentification de la courbe, de surperformance des dettes périphériques et de resserrement du crédit High Yield. Les statistiques de février ont montré que si les hausses de prix continuent de ralentir en zone Euro, l'inflexion des prix reste modeste du fait du coût des services portés par les augmentations de salaires. Le constat est identique aux Etats-Unis où l'inflation fait preuve d'une résilience encore incompatible avec un assouplissement rapide de la politique monétaire. Par ailleurs, la force des données économiques américaines interroge sur le caractère réellement restrictif de la politique monétaire. Les PMI en zone euro montrent également des signes de force dans une économie faible. Ainsi, les anticipations de baisses de taux n'ont cessé d'être repoussées aux Etats-Unis comme en zone Euro. Dans ce contexte, le taux 10 ans allemand se tend de 25 bp sur le mois à 2,41%, dans un fort mouvement d'aplatissement des courbes et de réduction des spreads pays et de crédit.

L'exercice s'achève par un statu quo pour les taux souverains de part et d'autre de l'Atlantique. L'apparente stabilité des taux ne doit toutefois pas masquer une volatilité marquée avec respectivement 25 bp et 20 bp d'écart entre le point haut et le point bas pour les taux 10 ans américain et allemand. Lors de sa réunion du 20 mars, la Fed a maintenu, pour la 5e fois consécutive, ses taux directeurs inchangés, au plus haut niveau depuis 23 ans. Pareillement, la BCE a laissé

inchangé sa politique monétaire. La surprise est venue de la Banque nationale suisse, qui a devancé ses pairs avec une 1ère baisse de taux de 0,25 %, au regard de « l'atténuation de la pression inflationniste ». Le spread BTP-Bund a continué son resserrement tandis que le spread OAT-Bund sous-performe après l'annonce d'un déficit plus élevé qu'attendu à 5,5 % du PIB en 2023. Côté crédit, le segment High Yield euro continue de surperformer, entraîné par la performance des émetteurs de catégorie de notation BB tandis que les catégories B et inférieures sont sous pression avec l'augmentation des risques idiosyncratiques.

Le fonds CM-AM High Yield Short Duration est principalement investi sur des émissions obligataires du secteur privé de grade spéculatif et de maturité moyenne attendue inférieure à 3 ans.

Au 28 mars 2024, l'actif net du fonds s'élève à 140,5 millions d'euros versus 136,7 millions d'euros à la clôture du précédent exercice. La sensibilité du portefeuille ressort à 2,36 en ligne avec celle de l'indice de référence.

A la fin de l'exercice, le portefeuille est investi à hauteur de 87% (versus 92,6% au 31/03/2023) de son actif net sur des émetteurs de notation High Yield et 6,6% (versus 5,1%) sur des émetteurs de grade d'investissement, le solde, soit 6,4% (versus 2,3%), étant la trésorerie.

En termes de qualité de crédit, la politique de gestion est encore plus qualitative versus indice de gestion qu'en fin d'exercice précédent, le portefeuille détenant 62,6% (versus 62,3% au 31/03/2023) de signatures notées BB, 22,3% (versus 28,6%) de signatures B et 2% (versus 1,7%) de signatures CCC.

Sur le plan géographique, le fonds est investi sur des émetteurs issus de pays membres de l'OCDE. Les émetteurs français sont majoritaires avec une part de 29,9% (versus 26,4% au 31/03/2023) du portefeuille suivis par les signatures allemandes à 11,4% (versus 13,8%) et hollandaises à 11%. Hors zone euro, les principales expositions sont concentrées sur les Etats-Unis (7,2%) et le Royaume-Uni (4,9%). L'exposition aux pays émergents OCDE est accessoire et ne représente, via l'émetteur turc Arcelik, que 0,6% (versus 3,3%) de l'actif net.

D'un point de vue sectoriel, la part du portefeuille investie en titres vifs d'émetteurs corporates cycliques et de corporates défensives est équivalente (environ 43,5%) et 6,5% de financières (hors véhicules de financement). L'exposition aux émetteurs financiers et aux instruments corporate hybrides reste globalement supérieure à celle de l'indice de gestion du fonds.

La performance nette de frais de gestion de l'exercice, du 31/03/2023 au 28/03/2024, ressort à :

+8,9498% pour la part IC

+8,8925% pour la part RC

+8,8890% pour la part RD

+9,0064% pour la part S

- Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,

- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplcation indicielle dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » (5) : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;
- Et 4 autres critères associés à des seuils :
 - o Production annuelle de charbon < 10 MT ;
 - o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW
 - o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%
 - o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FReD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Mise à jour en octobre de chaque année.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

● **Frais de gestion indirects calculés**

1 758,74 EUR

● **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

• Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération

versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

● **Evènements intervenus au cours de la période**

01/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise à jour de l'Addendum

28/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise à jour de l'Addendum

11/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en place de mécanismes de liquidité (gates et swing pricing)

11/12/2023 Caractéristiques de gestion : Mise à jour de l'annexe SFDR

01/01/2024 Changement de délégation : Intégration de la nouvelle délégation comptable à partir du 01/01/2024

13/02/2024 Commercialisation étrangère : La part IC est commercialisé en Italie

BILAN ACTIF

	28/03/2024	31/03/2023
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	141 324 519,01	133 667 823,92
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	131 468 938,01	133 641 101,53
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	131 468 938,01	133 641 101,53
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	9 855 581,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 855 581,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	26 722,39
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	26 722,39
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	57 750,00	3 035 220,65
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	57 750,00	3 035 220,65
Comptes financiers	419 609,89	1 411 229,50
Liquidités	419 609,89	1 411 229,50
Total de l'actif	141 801 878,90	138 114 274,07

BILAN PASSIF

	28/03/2024	31/03/2023
Capitaux propres		
Capital	136 928 753,92	135 562 887,91
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	90,45	52,62
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-982 944,51	-2 679 145,07
Résultat de l'exercice (a, b)	4 567 157,36	3 837 590,21
Total des capitaux propres	140 513 057,22	136 721 385,67
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	26 722,39
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	26 722,39
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	26 722,39
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	1 288 821,68	1 366 166,01
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 288 821,68	1 366 166,01
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	141 801 878,90	138 114 274,07

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	28/03/2024	31/03/2023
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Devise		
ECXXM3F00002 EURUSD-CME 0623	0,00	1 255 353,69
Total Devise	0,00	1 255 353,69
Total Contrats futures	0,00	1 255 353,69
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	1 255 353,69
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	1 255 353,69

COMPTE DE RESULTAT

	28/03/2024	31/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	47 044,02	9 628,17
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	4 917 248,10	3 826 671,78
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	4 964 292,12	3 836 299,95
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	127,78	2 402,19
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	127,78	2 402,19
Résultat sur opérations financières (I - II)	4 964 419,90	3 833 897,76
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	481 647,35	423 276,98
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	4 482 772,55	3 410 620,78
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	84 384,81	426 969,43
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	4 567 157,36	3 837 590,21

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part S :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :
Pour les revenus : distribution du résultat net
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0011829134	1 % dont frais de gestion financière : 0,95 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum	Actif net
RD	FR0011859230	1 % dont frais de gestion financière : 0,95 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum	Actif net
S	FR0013295383	0,6 % dont frais de gestion financière : 0,55 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0014003BE8	0,6 % dont frais de gestion financière : 0,55 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,05 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0011829134	Néant
RD	FR0011859230	Néant
S	FR0013295383	Néant
IC	FR0014003BE8	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR0011829134 RC

Néant

Part FR0011859230 RD

Néant

Part FR0013295383 S

Néant

Part FR0014003BE8 IC

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

● Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

● Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

● Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

● Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

● Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

● Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

● Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• **Description des garanties reçues ou données**

• **Garantie reçue :**

Néant

• **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

- **Informations complémentaires**

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	28/03/2024	31/03/2023
Actif net en début d'exercice	136 721 385,67	117 076 523,29
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	37 174 098,86	66 163 153,88
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-44 366 171,18	-47 031 030,80
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	955 189,87	147 765,44
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 968 952,40	-2 877 092,52
Plus-values réalisées sur contrats financiers	27 772,68	376 290,65
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	-31 390,59
Frais de transaction	-945,22	-1 015,75
Différences de change	1 126,61	2 088,08
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	7 620 110,08	-350 457,43
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>4 078 979,70</i>	<i>-3 541 130,38</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-3 541 130,38</i>	<i>-3 190 672,95</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-26 722,39	-61 277,61
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>26 722,39</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>26 722,39</i>	<i>88 000,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-106 607,91	-103 143,54
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 482 772,55	3 410 620,78
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	351,79
Actif net en fin d'exercice	140 513 057,22	136 721 385,67

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négocié sur un marché réglementé ou assimilé	106 293 118,40	75,65
Obligations à taux variable, révisable négocié sur un marché réglementé ou assimilé	614 407,23	0,44
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	24 561 412,38	17,48
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	131 468 938,01	93,56
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles à l'achat		
TOTAL Operations contractuelles à l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles à la vente		
TOTAL Operations contractuelles à la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	130 356 012,56	92,77	0,00	0,00	1 112 925,45	0,79	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	419 609,89	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	4 001 132,45	2,85	1 840 619,24	1,31	45 896 525,67	32,66	42 906 305,15	30,54	36 824 355,50	26,21
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	419 609,89	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF
ET DE HORS-BILAN**

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
	USD	USD	GBP	GBP				
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 798,57	0,00	153,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	28/03/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	28/03/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	28/03/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			9 855 581,00
	FR0000009987	UNION + SI.3DEC	9 855 581,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			9 855 581,00

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	90,45	52,62
Résultat	4 567 157,36	3 837 590,21
Total	4 567 247,81	3 837 642,83

	28/03/2024	31/03/2023
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 664 899,36	2 151 703,46
Total	2 664 899,36	2 151 703,46
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	28/03/2024	31/03/2023
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	888 721,07	730 882,61
Total	888 721,07	730 882,61
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	28/03/2024	31/03/2023
D1 PART DISTRIBUTION		
Affectation		
Distribution	113 119,85	109 102,64
Report à nouveau de l'exercice	301,55	103,07
Capitalisation	0,00	0,00
Total	113 421,40	109 205,71
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	39 691,176	47 027,001
Distribution unitaire	2,85	2,32
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	28/03/2024	31/03/2023
I1 PART CAPITALISATION		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	900 205,98	845 851,05
Total	900 205,98	845 851,05
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-982 944,51	-2 679 145,07
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-982 944,51	-2 679 145,07

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/03/2024	31/03/2023
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-578 398,86	-1 518 022,21
Total	-578 398,86	-1 518 022,21
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/03/2024	31/03/2023
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-187 350,94	-498 195,04
Total	-187 350,94	-498 195,04
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/03/2024	31/03/2023
D1 PART DIST RD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-24 657,19	-76 448,87
Total	-24 657,19	-76 448,87
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	39 691,176	47 027,001
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/03/2024	31/03/2023
I1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-192 537,52	-586 478,95
Total	-192 537,52	-586 478,95
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/03/2020	C1 PART CAPI C	39 005 300,76	395 471,344	98,62	0,00	0,00	0,00	-0,81
31/03/2020	C3 PART CAPI S	19 433 679,16	196 593,107	98,85	0,00	0,00	0,00	-0,71
31/03/2020	D1 PART DIST D	2 589 927,84	32 160,522	80,53	0,00	3,05	0,00	-3,72
31/03/2021	C1 PART CAPI C	39 517 768,41	351 963,629	112,27	0,00	0,00	0,00	-0,67
31/03/2021	C3 PART CAPI S	20 077 515,08	178 239,641	112,64	0,00	0,00	0,00	-0,56
31/03/2021	D1 PART DIST D	3 136 123,79	35 461,415	88,43	0,00	2,51	0,00	-3,04
31/03/2022	C1 PART CAPI RC	64 076 569,26	576 685,581	111,11	0,00	0,00	0,00	1,38
31/03/2022	C3 PART CAPI S	23 376 921,88	209 494,965	111,58	0,00	0,00	0,00	1,50
31/03/2022	D1 PART DIST RD	4 165 975,75	48 981,56	85,05	0,00	2,15	0,00	-1,06
31/03/2022	I1 PART CAPI IC	25 457 056,40	233,684	108 937,95	0,00	0,00	0,00	685,23
31/03/2023	C1 PART CAPI RC	77 457 177,91	695 709,338	111,33	0,00	0,00	0,00	0,91
31/03/2023	C3 PART CAPI S	25 429 729,78	227 208,148	111,92	0,00	0,00	0,00	1,02
31/03/2023	D1 PART DIST RD	3 903 783,76	47 027,001	83,01	0,00	2,32	0,00	-1,62
31/03/2023	I1 PART CAPI IC	29 930 694,22	274,062	109 211,39	0,00	0,00	0,00	946,39
28/03/2024	C1 PART CAPI RC	82 687 555,00	682 016,22	121,23	0,00	0,00	0,00	3,05
28/03/2024	C3 PART CAPI S	26 801 886,07	219 686,259	122,00	0,00	0,00	0,00	3,19
28/03/2024	D1 PART DIST RD	3 489 167,85	39 691,176	87,90	0,00	2,85	0,00	-0,62
28/03/2024	I1 PART CAPI IC	27 534 448,30	231,41	118 985,55	0,00	0,00	0,00	3 058,07

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	218 135,09900	25 586 201,01
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-231 828,21700	-26 682 226,60
Solde net des Souscriptions/Rachats	-13 693,11800	-1 096 025,59
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	682 016,22000	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	64 009,24000	7 591 901,60
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-71 531,12900	-8 262 414,51
Solde net des Souscriptions/Rachats	-7 521,88900	-670 512,91
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	219 686,25900	

	En quantité	En montant
D1 PART DIST RD		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	987,87500	84 121,81
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-8 323,70000	-695 042,20
Solde net des Souscriptions/Rachats	-7 335,82500	-610 920,39
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	39 691,17600	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI IC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	33,24200	3 911 874,44
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-75,89400	-8 726 487,87
Solde net des Souscriptions/Rachats	-42,65200	-4 814 613,43
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	231,41000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	4,46
Montant des commissions de souscription perçues	4,46
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	4,46
Montant des commissions de souscription rétrocédées	4,46
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D1 PART DIST RD	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
I1 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00

	En montant
I1 PART CAPI IC	
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	28/03/2024
FR0011829134 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	298 028,94
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	28/03/2024
FR0013295383 C3 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	71 474,65
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	28/03/2024
FR0011859230 D1 PART DIST RD	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	14 354,88
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	28/03/2024
FR0014003BE8 I1 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	97 788,88
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	28/03/2024
Créances	Coupons et dividendes	57 750,00
Total des créances		57 750,00
Dettes	SRD et règlements différés	1 250 011,67
Dettes	Frais de gestion	38 810,01
Total des dettes		1 288 821,68
Total dettes et créances		-1 231 071,68

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	141 324 519,01	100,58
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	131 468 938,01	93,57
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	9 855 581,00	7,01
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	57 750,00	0,04
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-1 288 821,68	-0,92
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	419 609,89	0,30
DISPONIBILITES	419 609,89	0,30
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	140 513 057,22	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						131 468 938,01	93,57
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						131 468 938,01	93,57
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						106 293 118,40	75,65
TOTAL AUTRICHE						967 052,50	0,69
XS2310951103 SAPPI PAP HOLD 3,625%21-150328	24/03/2021	15/03/2028	EUR	1 000	3,62	967 052,50	0,69
TOTAL BELGIQUE						792 450,67	0,56
BE6329443962 ONTEX GROUP 3,5%21-150726	29/06/2021	15/07/2026	EUR	800	3,50	792 450,67	0,56
TOTAL ALLEMAGNE						14 460 053,47	10,29
DE000A254QA9 WEPA HYGIENE 2,875%19-151227	12/12/2019	15/12/2027	EUR	700	2,88	663 834,50	0,47
DE000A3823S1 SCHAEFFLER 4,75%24-140829	15/01/2024	14/08/2029	EUR	3	4,75	308 394,82	0,22
DE000A383CQ2 PROGROUPE 5,125%24-120429	05/04/2024	12/04/2029	EUR	1 000	5,12	1 003 100,00	0,71
DE000A383HC1 SCHAEFFLER 4,5%24-280330	28/03/2024	28/03/2030	EUR	20	4,50	1 995 979,45	1,43
DE000CZ40LD5 COMMERZBANK 4%16-230326 865	23/03/2016	23/03/2026	EUR	500	4,00	500 777,74	0,36
XS0131615428 E.KABEL HESSEN 14,5%00-10	15/08/2000	01/09/2010	EUR	100	14,50	10,00	0,00
XS2056730323 INFINEON TECHNOLOG TV19-PERP.	30/09/2019	31/12/2050	EUR	5		492 323,77	0,35
XS2056730679 INFINEON TECHNOLOG TV19-PERP.	30/09/2019	31/12/2050	EUR	3	3,62	292 484,59	0,21
XS2199597456 VERTICAL MIDCO 4,375%20-150727	15/07/2020	15/07/2027	EUR	1 000	4,38	974 699,17	0,69
XS2243548273 CHEPLAPHARM ARZ 4,375%20-0128	15/10/2020	15/01/2028	EUR	1 000	4,38	980 639,17	0,70

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2262961076 ZF FIN 2,75%20-250527	25/11/2020	25/05/2027	EUR	13	2,75	1 270 883,76	0,90
XS2265369657 DT LUFTHANSA 3%20-290526	01/12/2020	29/05/2026	EUR	10	3,00	1 006 799,84	0,72
XS2326497802 DOUGLAS 6%21-080426	08/04/2021	08/04/2026	EUR	500	6,00	521 810,00	0,37
XS2341724172 MAHLE 2,375%14052028	14/05/2021	14/05/2028	EUR	8	2,38	719 383,58	0,51
XS2356316872 CECOMY 1,75%21-240626	24/06/2021	24/06/2026	EUR	9	1,75	869 795,31	0,62
XS2550063478 NIDDA HEALTHC. 7,5%22-210826	02/11/2022	21/08/2026	EUR	1 600	7,50	1 703 000,00	1,21
XS2582404724 ZF FIN 5,75%23-030826	03/02/2023	03/08/2026	EUR	7	5,75	748 015,33	0,53
XS2776523669 TUI 5,875%24-150329	13/03/2024	15/03/2029	EUR	400	5,88	408 122,44	0,29
TOTAL ESPAGNE						7 299 366,08	5,19
XS1551726810 CELLNEX TELECOM 2,875%17-0425	18/01/2017	18/04/2025	EUR	10	2,88	1 018 321,72	0,72
XS1814065345 GESTAMP AUTOM. 3,25%18-300426	27/04/2018	30/04/2026	EUR	600	3,25	598 147,50	0,43
XS2240463674 LORCA TELE BNDC 4%20-180927	30/09/2020	18/09/2027	EUR	1 800	4,00	1 754 406,00	1,25
XS2322423539 INTL. C. AIR GP 3,75%21-250329	25/03/2021	25/03/2029	EUR	3	3,75	296 440,40	0,21
XS2357281174 NH HOTEL GROUP 4% 020726	28/06/2021	02/07/2026	EUR	800	4,00	803 600,89	0,57
XS2388162385 ALMIRALL 2,125%21-300926	22/09/2021	30/09/2026	EUR	800	2,12	762 794,00	0,54
XS2465792294 CELLNEX FINANCE 2,25%22-120426	12/04/2022	12/04/2026	EUR	10	2,25	993 946,72	0,71
XS2588884481 BANCO SABADEL TV33	16/02/2023	16/08/2033	EUR	10		1 071 708,85	0,76
TOTAL FRANCE						32 463 284,83	23,10
FR0013428414 RENAULT 1,25%19-240625	24/06/2019	24/06/2025	EUR	10	1,25	975 019,45	0,69
FR0013459765 RCI TV19-180230 EMTN	14/11/2019	18/02/2030	EUR	7	2,62	687 237,22	0,49

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013477254 AIR FRANCE - KLM 1,875%20-0125	16/01/2020	16/01/2025	EUR	6	1,88	591 099,54	0,42
FR0013534336 EDF TV20-PERP.	15/09/2020	31/12/2050	EUR	2		358 209,93	0,25
FR00140005C6 EUTELSAT 1,5%20-131028	13/10/2020	13/10/2028	EUR	7	1,50	530 572,11	0,38
FR0014006W65 RENAULT 2.5%21-020627	02/12/2021	02/06/2027	EUR	16	2,50	1 564 290,62	1,11
FR001400AK26 ELIS 4,125%22-240527	24/05/2022	24/05/2027	EUR	5	4,12	521 916,02	0,37
FR001400EA16 VALEO 28MAY2027 EUR	28/11/2022	28/05/2027	EUR	18	5,38	1 948 073,07	1,39
FR001400F2R8 AIR FRANCE-KLM 8,125%23-310528	16/01/2023	31/05/2028	EUR	5	8,12	598 782,16	0,43
FR001400H0F5 NEXANS 050428	05/04/2023	05/04/2028	EUR	10	5,50	1 109 009,45	0,79
FR001400HZE3 ERAMET 7%23-220528	22/05/2023	22/05/2028	EUR	12	7,00	1 278 898,10	0,91
FR001400KWR6 ELO 6%23-220329	22/09/2023	22/03/2029	EUR	20	6,00	2 032 545,20	1,45
FR001400OLD1 CIE PLASTIC 4,875%13032029	13/03/2024	13/03/2029	EUR	10	4,88	999 984,79	0,71
XS1713568811 CONSTELLUM 4,25%17-150226	09/11/2017	15/02/2026	EUR	700	4,25	703 000,67	0,50
XS1963830002 FORVIA 3,125%19-150626	27/03/2019	15/06/2026	EUR	500	3,12	493 192,50	0,35
XS1974787480 TOTALENERGIES SE TV19-PERP.	04/04/2019	31/12/2050	EUR	500		508 101,09	0,36
XS2010034077 KAPLA HLD 3,375%19-151226	12/12/2019	15/12/2026	EUR	600	3,38	587 547,00	0,42
XS2053846262 ALTICE FRANCE 3,375%19-150128	27/09/2019	15/01/2028	EUR	500	3,38	368 130,00	0,26
XS2054539627 ALTICE FRANCE 2,5%19-150125	27/09/2019	15/01/2025	EUR	662	2,50	602 874,57	0,43
XS2081474046 FAURECIA 2,375%19-150627	27/11/2019	15/06/2027	EUR	500	2,38	476 122,50	0,34
XS2112335752 BANIJAY GROUP 6,5% 01032026	11/02/2020	01/03/2026	EUR	500	6,50	506 473,89	0,36
XS2244837162 TEREOS FINANCE 7,5%20-301025	23/10/2020	30/10/2025	EUR	1 000	7,50	1 050 255,00	0,75

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2247623643 GETLINK 3,5%20-301025	30/10/2020	30/10/2025	EUR	1 000	3,50	1 000 871,67	0,71
XS2294186965 CAB 3,375%21-010228	09/02/2021	01/02/2028	EUR	1 000	3,38	913 082,50	0,65
XS2360381730 ELIOR 3,75%21-150726	08/07/2021	15/07/2026	EUR	300	3,75	284 272,50	0,20
XS2361342889 PICARD GROUPE 3,875%21-010726	07/07/2021	01/07/2026	EUR	1 600	3,88	1 590 792,00	1,13
XS2397781357 ILIAD 5,125%21-151026	27/10/2021	15/10/2026	EUR	3 000	5,12	3 047 480,00	2,17
XS2405483301 FORVIA 2,75%21-150227	10/11/2021	15/02/2027	EUR	1 300	2,75	1 255 813,00	0,89
XS2532478430 TEREOS FINANCE 7,25%23-150428	24/01/2023	15/04/2028	EUR	500	7,25	544 911,25	0,39
XS2618428077 LOXAM 6,375%23-150528	05/05/2023	15/05/2028	EUR	1 083	6,38	1 154 042,09	0,82
XS2623222978 CROWN EURO.HOLDINGS 5%23-0528	18/05/2023	15/05/2028	EUR	1 000	5,00	1 048 396,67	0,75
XS2690055996 BANIJAY ENTERT 7%23-010529	19/09/2023	01/05/2029	EUR	1 000	7,00	1 090 072,22	0,78
XS2712523310 PAPREC HOLDING 6,5%23-171127	17/11/2023	17/11/2027	EUR	600	6,50	646 443,33	0,46
XS2778270772 FNAC DARTY 6%24-010429	28/03/2024	01/04/2029	EUR	1 100	6,00	1 140 945,97	0,81
XS2796660384 EUTELSAT SA 9.75% 13/04/2029	08/04/2024	13/04/2029	EUR	250	9,75	254 826,75	0,18
TOTAL ROYAUME UNI						5 917 441,36	4,21
XS2009038113 INTER GAME TECH 3,5%19-150626	20/06/2019	15/06/2026	EUR	400	3,50	400 244,00	0,28
XS2010037682 JAGUAR LAND 6,875%19-151126	26/11/2019	15/11/2026	EUR	1 500	6,88	1 630 266,25	1,17
XS2189766970 VIRGIN MEDIA 3,75%20-150730	22/06/2020	15/07/2030	EUR	700	3,75	610 032,50	0,43
XS2193661324 BP CAPITAL MARKETS TV20-PERP.	22/06/2020	31/12/2050	EUR	500		500 218,09	0,36
XS2244322082 ROLLS-ROYCE 4,625%20-160226	21/10/2020	16/02/2026	EUR	1 000	4,62	1 018 158,19	0,72
XS2291929573 INEOS FIN 2 2,5%21-150126	29/01/2021	15/01/2026	EUR	500	2,50	487 968,33	0,35

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2355604880 NOMAD FOODS 2,5%21-240628	24/06/2021	24/06/2028	EUR	300	2,50	282 224,00	0,20
XS2389984175 EC FINANCE 3%15102026	07/10/2021	15/10/2026	EUR	1 000	3,00	988 330,00	0,70
TOTAL ILE DE MAN						1 010 080,36	0,72
XS2641928036 PLAYTECH PLC 5,875%280628	28/06/2023	28/06/2028	EUR	1 000	5,88	1 010 080,36	0,72
TOTAL IRLANDE						1 601 361,75	1,14
XS1991034825 EIRCOM FINANCE 3,5%19-150526	13/05/2019	15/05/2026	EUR	1 000	3,50	991 076,67	0,71
XS2036387525 ARDAGH PCK 2,125%19-150826	12/08/2019	15/08/2026	EUR	700	2,12	610 285,08	0,43
TOTAL ITALIE						11 582 879,11	8,24
XS1935256369 TELECOM ITALIA 4%19-110424	11/01/2019	11/04/2024	EUR	1 500	4,00	1 558 073,52	1,11
XS2055089457 UNICREDIT BANK TV19-230929 676	23/09/2019	23/09/2029	EUR	500		498 518,22	0,35
XS2200215213 INWIT 1,875%20-080726	08/07/2020	08/07/2026	EUR	800	1,88	780 233,57	0,56
XS2271356201 WEBUILD 5,875%15122025	15/12/2020	15/12/2025	EUR	420	5,88	435 412,78	0,31
XS2301390089 MUNDYS 1,875%21-120228	12/02/2021	12/02/2028	EUR	1 000	1,88	925 202,70	0,66
XS2332589972 NEXI 1,625%21-300426	29/04/2021	30/04/2026	EUR	500	1,62	478 913,13	0,34
XS2346563500 MARCOLIN 6,125%21-151126	27/05/2021	15/11/2026	EUR	200	6,12	207 132,63	0,15
XS2437854487 TERNA TVPERP	09/02/2022	31/12/2050	EUR	700		649 539,87	0,46
XS2577572188 BANCO BPM 4,875%23-180127	18/01/2023	18/01/2027	EUR	1 000	4,88	1 038 722,95	0,74
XS2628390366 LOTTOMATICA 7,125%23-010628	01/06/2023	01/06/2028	EUR	600	7,12	648 777,50	0,46
XS2637954582 TELECOM ITALIA 7,875%23-310728	20/07/2023	31/07/2028	EUR	2 000	7,88	2 227 140,00	1,58
XS2681940297 WEBUILD 7%23-270928	11/08/2023	27/09/2028	EUR	1 000	7,00	1 105 897,54	0,79

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2750308483 MUNDYS SA 4,75%29	24/01/2024	24/01/2029	EUR	1 000	4,75	1 029 314,70	0,73
TOTAL JERSEY						840 820,76	0,60
XS1468662801 ADIENT GLB HLDG 3,5%16-150824	19/08/2016	15/08/2024	EUR	933	3,50	139 423,87	0,10
XS2769426623 AVIS BUDGET 7% 280229	28/02/2024	28/02/2029	EUR	700	7,00	701 396,89	0,50
TOTAL JAPON						2 125 594,68	1,51
XS2228683277 NISSAN MOTOR 2,652%20-170326	17/09/2020	17/03/2026	EUR	1 000	2,65	976 105,18	0,69
XS2361254597 SOFTBANK GROUP 2,875%21-060127	06/07/2021	06/01/2027	EUR	1 200	2,88	1 149 489,50	0,82
TOTAL LUXEMBOURG						1 637 027,44	1,17
XS2250153769 GARFUNKELUX 6,75%0112025	04/11/2020	01/11/2025	EUR	300	6,75	222 861,00	0,16
XS2388186996 CIRSA FIN INTL 4,5%21-150327	27/09/2021	15/03/2027	EUR	700	4,50	689 052,00	0,49
XS2760863329 CIRSA FIN INTL 6,5%24-150329	30/01/2024	15/03/2029	EUR	700	6,50	725 114,44	0,52
TOTAL PAYS-BAS						7 674 427,62	5,46
XS0982711714 PETROBRAS GLOB 4,75%14-140125	14/01/2014	14/01/2025	EUR	500	4,75	507 221,26	0,36
XS2079388828 DUFY ONE 2%19-150227	20/11/2019	15/02/2027	EUR	2 000	2,00	1 890 073,33	1,35
XS2186001314 REPSOL INTL FIN TV20-PERP.	11/06/2020	31/12/2050	EUR	400	4,25	399 531,34	0,28
XS2202907510 SAIPEM FIN INT 3,375%20-150726	15/07/2020	15/07/2026	EUR	800	3,38	811 281,64	0,58
XS2256949749 ABERTIS 3,248% PERP	24/11/2020	31/12/2050	EUR	12		1 169 281,18	0,83
XS2624554320 OI EUROP GRP 6,25%23-150528	25/05/2023	15/05/2028	EUR	1 000	6,25	1 068 848,33	0,76
XS2747580319 Q-PARK HLDG I 5,125%24-010329	18/01/2024	01/03/2029	EUR	1 000	5,12	1 016 505,56	0,72
XS2757520965 ZF EU FINANCE 4,75%24-310129	31/01/2024	31/01/2029	EUR	8	4,75	811 684,98	0,58

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL PANAMA						514 238,89	0,37
XS2264155305 CARNIVAL 7,625%20-010326	25/11/2020	01/03/2026	EUR	500	7,62	514 238,89	0,37
TOTAL PORTUGAL						1 654 848,69	1,18
PTEDP4OM0025 EDP-ENERGIAS TV23-230483	23/01/2023	23/04/2083	EUR	15		1 654 848,69	1,18
TOTAL SUEDE						5 759 514,96	4,10
XS1971935223 VOLVO CAR 2,125%19-020424	02/04/2019	02/04/2024	EUR	1 000	2,12	999 420,00	0,71
XS1991114858 DOMETIC GROUP 3%19-080526	08/05/2019	08/05/2026	EUR	1 100	3,00	1 101 508,26	0,79
XS2204842384 VERISURE HOLD 3,875%20-150726	20/07/2020	15/07/2026	EUR	500	3,88	497 572,92	0,35
XS2211136168 INTRUM 4,875%20-150825	05/08/2020	15/08/2025	EUR	1 000	4,88	773 687,50	0,55
XS2289588837 VERISURE 3,25% 15 02 2027	18/01/2021	15/02/2027	EUR	500	3,25	482 371,67	0,34
XS2486825669 VOLVO CAR 4,25%22-310528	31/05/2022	31/05/2028	EUR	300	4,25	313 060,51	0,22
XS2581647091 VERISURE HOLD 7,125%23-010228	30/01/2023	01/02/2028	EUR	500	7,12	527 450,00	0,38
XS2725836410 TELEFON ERICSSON 5,375%23-0528	29/11/2023	29/05/2028	EUR	1 000	5,38	1 064 444,10	0,76
TOTAL TURQUIE						795 787,02	0,57
XS2346972263 ARCELIK 3%21-270526	27/05/2021	27/05/2026	EUR	800	3,00	795 787,02	0,57
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						9 196 888,21	6,55
XS1602130947 LEVI STRAUSS 3,375%17-150327	28/02/2017	15/03/2027	EUR	1 000	3,38	987 667,50	0,70
XS1827600724 THE CHEMOURS 4%18-150526	06/06/2018	15/05/2026	EUR	300	4,00	292 609,00	0,21
XS2080318053 BALL 1,5%150327	18/11/2019	15/03/2027	EUR	700	1,50	659 457,69	0,47
XS2229875989 FORD MOTOR CRED 3,25%20-150925	15/09/2020	15/09/2025	EUR	800	3,25	805 702,69	0,57

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2251742537 AVANTOR FDG 2,625%20-011125	06/11/2020	01/11/2025	EUR	800	2,62	790 986,67	0,56
XS2305742434 IQVIA 1,75%21-150326	03/03/2021	15/03/2026	EUR	1 000	1,75	960 745,00	0,68
XS2305744059 IQVIA 2,25%21-150329	03/03/2021	15/03/2029	EUR	1 000	2,25	903 445,00	0,64
XS2332250708 ORGANON FIN.2,875%21-300428	22/04/2021	30/04/2028	EUR	1 000	2,88	944 428,75	0,67
XS2586123965 FORD MOTOR 4,867% 030827	13/02/2023	03/08/2027	EUR	1 214	4,87	1 290 307,99	0,92
XS2688529135 COTY 5,75%23-150928	19/09/2023	15/09/2028	EUR	1 500	5,75	1 561 537,92	1,13
TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé						614 407,23	0,44
TOTAL FRANCE						614 407,23	0,44
XS2403031912 BURGER KING FR TV21-011126	02/11/2021	01/11/2026	EUR	600		614 407,23	0,44
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						24 561 412,38	17,48
TOTAL ALLEMAGNE						1 600 982,71	1,14
DE000DL19WN3 DEUTSCHE BANK TV22-240632	24/03/2022	24/06/2032	EUR	10		1 000 768,25	0,71
XS1222594472 BERTELSMANN TV15-230475 JR SUB	23/04/2015	23/04/2075	EUR	6		600 214,46	0,43
TOTAL DANEMARK						1 038 202,79	0,74
XS2563353361 ORSTED TV22-PERP.	08/12/2022	31/12/2050	EUR	1 000		1 038 202,79	0,74
TOTAL FRANCE						9 483 507,77	6,75
FR0011401751 EDF TV13-PERPETUEL EMTN	29/01/2013	31/12/2050	EUR	25		2 519 989,41	1,79
FR0013331949 LA POSTE TV18-PERP.	03/05/2018	31/12/2050	EUR	10		978 539,86	0,70
FR0013367612 EDF TV18-PERP.	04/10/2018	31/12/2050	EUR	7		710 094,50	0,51
FR00140007K5 VEOLIA ENVIRON. 2,25%20-PERP.	20/10/2020	31/12/2050	EUR	10		975 354,92	0,69

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR001400EFQ6 EDF TV22-PERP.	06/12/2022	31/12/2050	EUR	5		1 111 255,25	0,79
FR001400IU83 URW TV23-PERP.	03/07/2023	31/12/2050	EUR	7		768 852,00	0,55
FR001400KKC3 VEOLIA ENVIRON. TV23-PERP.	22/11/2023	31/12/2050	EUR	10		1 054 763,47	0,75
FR001400L5X1 ACCOR TV23-PERP.	11/10/2023	31/12/2050	EUR	12		1 364 658,36	0,97
TOTAL ROYAUME UNI						924 082,79	0,66
XS2225204010 VODAFONE GROUP TV20-270880	27/08/2020	27/08/2080	EUR	1 000		924 082,79	0,66
TOTAL IRLANDE						197 915,44	0,14
XS2080767010 AIB GRP TV19-191129	19/11/2019	19/11/2029	EUR	200		197 915,44	0,14
TOTAL ITALIE						1 984 587,18	1,41
XS1078235733 UNIPOLSAI TV14-PERP.SUB.EMTN	18/06/2014	31/12/2050	EUR	500		522 610,05	0,37
XS2242929532 ENI TV20-PERP. NC5	13/10/2020	31/12/2050	EUR	400		390 711,77	0,28
XS2589361240 INTESA SANPAOLO TV23-200234	20/02/2023	20/02/2034	EUR	1 000		1 071 265,36	0,76
TOTAL LUXEMBOURG						548 542,13	0,39
XS2579480307 EUROFINIS SCIENTIFIC TV23-PERP.	24/01/2023	31/12/2050	EUR	500		548 542,13	0,39
TOTAL PAYS-BAS						7 804 809,07	5,55
XS1224710399 NATURGY FINANCE TV15-PERP.	24/04/2015	24/04/2024	EUR	14		1 443 628,93	1,03
XS1591694481 TENNET TV17-PERP.	12/04/2017	31/12/2050	EUR	1 200		1 227 422,39	0,87
XS1799939027 VW INTL FINANCE TV18-PERP.	27/06/2018	31/12/2050	EUR	4		404 367,55	0,29
XS2069101868 KONINKLIJKE KPN NV TV19-PERP.	08/11/2019	31/12/2050	EUR	10		984 195,46	0,70
XS2187689034 VW INTL FINANCE TV20-PERP.	17/06/2020	31/12/2050	EUR	12		1 212 753,44	0,86

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2207430120 TENNET TV20-PERP.	22/07/2020	31/12/2050	EUR	700		688 035,32	0,49
XS2293060658 TELEFONICA EUROPE TV21-PERP.	12/02/2021	31/12/2050	EUR	10		905 478,20	0,64
XS2406737036 NATURGY FIN 2,374%21-PERP.	23/11/2021	31/12/2050	EUR	10		938 927,78	0,67
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						978 782,50	0,70
XS1640668940 BELDEN 3,375%17-150727	06/07/2017	15/07/2027	EUR	1 000	3,38	978 782,50	0,70
TOTAL Titres d'OPC						9 855 581,00	7,01
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						9 855 581,00	7,01
TOTAL FRANCE						9 855 581,00	7,01
FR0000009987 UNION + (IC)			EUR	50		9 855 581,00	7,01

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C3 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part I1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM HIGH YIELD SHORT DURATION

Identifiant d'entité juridique: 9695003SKZR0H4XJS971

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: __%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: __%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 25% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de 6,10/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,85/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont :

- le score ESG

Pour les fonds ayant un objectif d'investissement durable: ajouter la proportion d'investissement durable comme indicateur de durabilité

Le score ESG du produit financier est de 6,10/10.

Le score ESG est supérieur au score ESG de l'univers investissable, en raison d'une surexposition sur des émetteurs dont les piliers E, S et G sont supérieurs à ceux des émetteurs de l'univers (pilier E : 6,14 vs 5,98 / pilier S : 6,01 vs 5,74 / pilier G : 6,00 vs 5,70)

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

Maintien de la surexposition sur des émetteurs « engagés » de l'univers investissable.

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable: Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

Pour les fonds sans objectif d'investissement durable: N/A

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Pour les fonds sans objectif d'investissement durable: N/A

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/04/2023–29/03/2024**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ILIAD HOLDING	Telecom	2,2	FRANCE
EDF	Energie	1,8	FRANCE
TELECOM ITALIA SPA	Telecom	1,6	ITALIE
ELO	Distribution	1,5	FRANCE
SCHAEFFLER AG	Automobile	1,4	ALLEMAGNE
VALEO SE	Automobile	1,4	FRANCE
DUFY ONE BV	Distribution	1,4	SUISSE



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable: Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

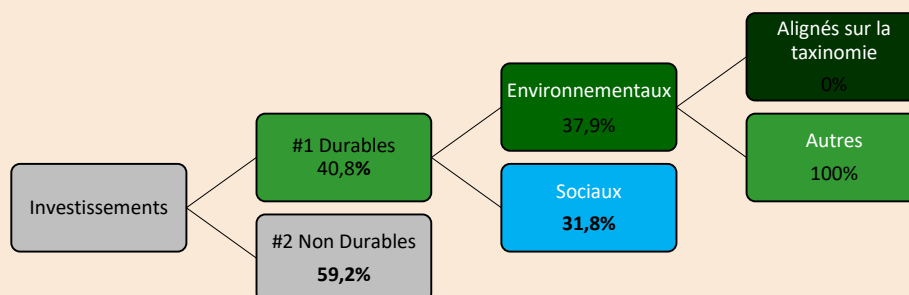
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été principalement réalisés dans les secteurs suivants :

- Finance
- Automobile
- Consommation cyclique et non cyclique
- Consommation discrétionnaire
- etc.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



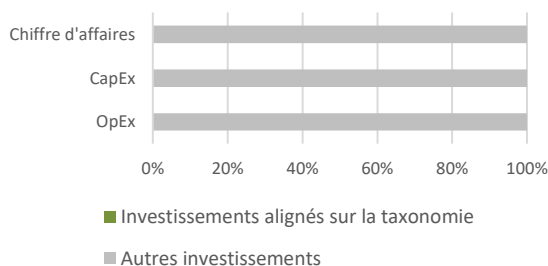
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

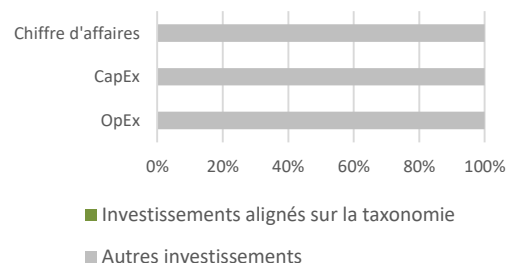
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 31,8%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

- ***En quoi l'indice désigné différerait-il d'un indice de marché large pertinent?***

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA avec comparaison les indicateurs de durabilité (dont pourcentage Investissement Durable si possible) entre portefeuille et indice de référence

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



CM AM HIGH YIELD SHORT DURATION

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 28 mars 2024



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 28 mars 2024**

CM AM HIGH YIELD SHORT DURATION
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
4, rue Gaillon
75002 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM HIGH YIELD SHORT DURATION relatifs à l'exercice clos le 28 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/03/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



CM AM HIGH YIELD SHORT DURATION

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé :

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2024.07.08 18:02:17 +0200



Ce rapport annule et remplace le précédent rapport émis en date du 25 juin 2024